

LA LEPTOSPIROSE

La leptospirose est une maladie infectieuse qui peut être mortelle. Elle est répandue en zone tropicale et est causée par une bactérie, le leptospire, qui touche les animaux (principalement les rats, mais aussi les porcs, bovins, chevaux et chiens) et qui peut se transmettre à l'homme par les urines.

◆ Quel est le mode de transmission ?

La leptospirose se transmet principalement à l'homme par contamination de la **peau** et des **muqueuses** au contact de **l'eau** ou du sol infecté par **l'urine des animaux** porteurs des leptospires.

◆ Qui peut être contaminé ?

- toute personne en contact direct ou indirect avec les urines des animaux contaminés.
- Les professionnels à risques : éleveurs, agriculteurs, éboueurs et professionnels en charge du traitement des eaux pluviales et des eaux usées ne respectant pas leurs consignes de sécurité.

◆ Quels sont les symptômes chez l'homme ?

La leptospirose est souvent caractérisée par la fièvre, des maux de tête et des douleurs musculaires. D'autres symptômes peuvent apparaître : nausées, œil jaune, urine couleur de thé, profond abattement.

Que faire en cas d'apparition des symptômes ?

Consulter immédiatement un médecin. Les soins consistent en l'administration d'antibiotiques spécifiques pour tuer la bactérie. Ceux-ci sont efficaces, s'ils sont pris rapidement.

Signaler au médecin si on a eu, dans les jours précédents, des activités à risques (contacts animaux...).

◆ ÉVITEZ LES RISQUES LES PLUS COURANTS

- Contact avec les eaux souillées par les urines des animaux infectés,
- Marcher pieds nus en terrain boueux,
- Morsure de rats,
- Tous contacts avec des animaux contaminés,
- Ingestion d'aliments contaminés par l'urine de rats infectés.

◆ POUR LUTTER CONTRE LA LEPTOSPIROSE

- Éliminez les rats,
- Rangez la vaisselle et les aliments à l'abri des rats,
- Protégez les citernes d'eaux pluviales de l'intrusion des rats,
- Protégez-vous de tout contact de la peau avec les rats,
- Évitez toute baignade dans des rivières stagnantes ombragées,
- Évitez de marcher pieds nus dans la boue,
- Maintenez votre cour propre
- Déposez les ordures ménagères dans une poubelle hermétique,
- S'il n'y a pas de ramassage ni décharge autorisée, enterrez les ordures ménagères immédiatement.